



## **Pole Excellence Rurale « Grands Lacs du Morvan » COMITE TECHNIQUE N° 6 – 17 AVRIL 2009**

### Membres présents :

Patrice JOLY, Président de la communauté de communes des Grands Lacs du Morvan - Clémence DAVENNE, CCGLM - Marielle BONNET, agent de développement touristique de la communauté de communes des portes du Morvan - Sophie RIBAILLIER, agent de développement de la communauté de communes du Haut Morvan - Dominique MAZAL, conseil général de la Nièvre - Michel MILLET, président de la communauté de communes Morvan Vauban - Emmanuel CLERC, PNRM - Jean Philippe CAUMONT, PNRM - Christophe FERNEY, PNRM.

### Excusés :

Marie LECLERCQ, Directrice Acti-vital - M. DOUCET, sous préfecture de Château Chinon - M. Didier MARCQ, DDEA 58 - M. BERTIN, conseil général de la Nièvre - M. MALCOIFFE, président de la communauté de communes du Haut Morvan.

### Contact parc :

Christophe FERNEY - Chargé de mission tourisme - 03 86 78 79 00

[christophe.ferney@parcdumorvan.org](mailto:christophe.ferney@parcdumorvan.org)

---

## **1. Le calendrier**

### Rappel :

toutes les opérations soutenues au titre du PER doivent être terminées le 31 décembre 2009.

La date limite **d'engagement juridique des opérations est fixée à juin 2009** (dépôt du dossier sollicitant les crédits Etat : PER et DDR)

La date limite **d'émission des factures est fixée au 31 décembre 2009.**

➔ **Question pour la maison du garde : solliciter, préparer un courrier à destination du préfet de la Nièvre, copie préfet de région, ODIT France.. pour bénéficier d'un délai supplémentaire (maison => propriété de l'Etat, 1 an de délai...)**

## **2. Le solde financier**

Lors du dépôt du dossier : 962 340 € (dossier initial)

Enveloppe globale de 800 000 € avec :

Part DDR (fixe) : 231 300 €

Part PER (évolution) : 568 700 €

### Partie D.D.R.

D.D.R tirée au 31/12/2008 : 122 700 € reste 108 600 € à tirer ( avec le goulot + Chamboux, le montant sera soldé = 0)

### Partie P.E.R.

P.E.R tiré au 31/12/2008 : 403 334 € **reste 165 366 € (à ventiler)**

**Base de 165 366 €, la répartition s'effectuera sur la base de :**

<b>Action</b>	<b>Montant initial</b>	<b>Montant a sollicité</b>	<b>Solde PER restant</b>	
Tour du lac de Chamboux (en cours)	16 000 €	16 000 €	<b>+149 366 €</b>	ok
CCPM / Lormes :	42 300 €	42 300 €	<b>+107 066 €</b>	ok
			<b>Solde restant : 107 066 €</b>	
Ouroux :	141 305 €	42 391 € (2008) reste <b>98 914 €</b> à solliciter	<b>mobilisation (107 066 – 98 914 = 8152 €)</b>	
CG 58 – base de Chaumeçon	87 500 €	<b>87 500 €</b>	<b>Pas de mobilisation</b>	
CG 58 – base des Settons	140 000 €	Sollicité : 58 716 € (2008) reste <b>81 284 €</b>	<b>Pas de mobilisation</b>	
Achat de matériels pour les personnes à mobilité réduite Maître ouvrage : PNRM	<b>8152 €</b>	<b>8152 €</b>	<b>Solde : 0 €</b>	

**→ Il est proposé de solliciter les 8152 € pour l'achat de matériel pour les Personnes à Mobilité Réduite afin de solder le compte PER. Pour cela, le PNRM peut être le maître d'ouvrage. Voir avec les services de la sous préfecture et DDEA pour inscrire cette action dans le programme PER ?**

### **3. Les actions en cours**

Le tour du lac des Settons (communauté de communes des Grands Lacs du Morvan) : action réalisée. Quelques finitions en cours. Inauguration programmée le 13 juin 2009 ( avec bilan du PER, la stratégie Grands Lacs, positionnement et marketing des Grands Lacs)

Le tour du lac de St Agnan (communauté de communes des Grands Lacs du Morvan) : ONF retenu comme maître d'œuvre. l'Avant projet Sommaire a été défini. L'Avant Projet Définitif sera réceptionné d'ici 1 mois (juin 09). Puis les travaux pour l'automne 2009.

La maison des Grands Lacs du Morvan (communauté de communes des Grands Lacs du Morvan) : le pari d'une architecture novatrice a été retenu. Pour mener a bien ce programme, un délai supplémentaire doit être demandé auprès de l'Etat (pb du transfert de gestion de la maison du garde).

Parcours éco-pagayeur (communauté de communes des Portes du Morvan) : inauguration prévue pour mai 2009. Le parcours est réalisé.

Site du Goulot (communauté de communes des Portes du Morvan) : l'étude architecturale et paysagère a été rendue le 17 avril au soir. Début mai, calage des travaux et chiffrage de l'opération. le projet comprend un tour pédestre de l'étang du Goulot, installation de sanitaires, un point snack du camping renforcé et l'acquisition de parcelles pour l'implantation de H.L.L. (hébergement léger de loisirs). Le dossier PER a été déposé. En attente de l'A.R de dossier complet et de la convention.

Le tour du lac de Chamboux (communauté de communes de Liernais) : l'ONF a effectué une proposition (APS). En attente d'un échange pour avancer sur le projet. Dossier PER déposé mais il manque des pièces.

La base des Settons (conseil général de la Nièvre) ne fera pas l'objet de travaux supplémentaires au titre du PER. Idem pour la base de Chaumeçon.

Aménagement du site des résidences de tourisme (commune d'Ouroux en Morvan). La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux a été identifiée (aménagement de la zone humide comprenant étude ONF et travaux, enfouissement des réseaux, travaux du SIEEEN sur le site). La seconde et troisième tranches seront groupées (acquisition de parcelles, travaux sur les réseaux, mise en valeur de la zone humide (suite)).

#### **4. Le lac du Croissant**

(2 communautés de communes)

La convention est passée entre les deux communautés de communes.

→ **Choix des cabinets pour conduire l'étude à opérer. L'étude se fera en 2009 et les travaux en 2010 en fonction des résultats de l'étude.**

#### **5. L'étude marketing « Grands Lacs du Morvan »**

Choix : Cadran Solaire – Carole DANY (juillet 2008) - Durée de la mission : 9 mois. Lettre de commande réalisée (8 avril 2009)

Financements validés pour :

Fonds auto dev de la montagne : (30%) – 10 500 €

Caisse des Dépôts et Consignation : (57%) – 20 000 €

Feder : (13%) – 4500 €

L'étude demandée devra :

- Identifier et préciser le positionnement du tourisme des lacs en France (valeurs véhiculées, études de positionnement, image...) sur le marché du tourisme national.
  - Préciser comment est évoqué le tourisme des lacs (aspects innovants, affects...), comment il est commercialisé, ses réseaux.
  - Définir quelle image construire et sa déclinaison sur les lacs en Morvan (stratégie marketing, messages, équipements ...), les outils à mettre en place
- **Un premier échange collectif reste à organiser avec Carole DANY. (temps d'échange avec des élus, des acteurs touristiques, membres de la maison du tourisme, les offices de tourisme, les adts ou cdts...**

#### **6. L'approche culturelle et patrimoniale**

Un cahier des charges pour la prise de vue / de photos « Grands Lacs » va être rédigé par C.BOSKOWITZ afin de solliciter des artistes photographes dans l'objectif de produire un livre « Grand Lacs du Morvan » et éventuellement une collection sur les lacs du Morvan.